

**Assemblées Générales Extraordinaires
du 27 mars 2018 ou du 12 avril 2018 (si non-respect du quorum du 27 mars)**

Au cas où tu ne pourrais participer physiquement à l'une ou l'autre des Assemblées Générales Extraordinaires, et afin d'assurer le quorum requis pour délibérer valablement, nous te serions reconnaissants de :

- **compléter** l'un, ou l'autre, ou les deux pouvoirs ci-dessous
- **le(s) retourner, soit par :**
 - o **courrier affranchi** au plus tard le 10 avril 2018, à :
Association AgroParisTech Alumni
5 quai Voltaire - 75007 PARIS
 - o **mail** à : contact@aptalumni.org



AG Extraordinaire du Mardi 27 mars 2018

**Ne peuvent participer au vote que les adhérents 2017 ou 2018*

POUVOIR 1

Je, soussigné(e)

Ecole :

Promotion :

donne pouvoir à M ou à l'un des adhérents présents, pour me représenter à l'Assemblée Générale Extraordinaire de AgroParisTech Alumni du **mardi 27 mars 2018**.

Faire suivre la mention manuscrite « Bon pour pouvoir », dater et signer.

AG Extraordinaire du Jeudi 12 avril 2018

**Ne peuvent participer au vote que les adhérents 2017 ou 2018*

POUVOIR 2

Je, soussigné(e)

Ecole :

Promotion :

donne pouvoir à M ou à l'un des adhérents présents, pour me représenter à l'Assemblée Générale Extraordinaire de AgroParisTech Alumni du **Jeudi 12 avril 2018**.

Faire suivre la mention manuscrite « Bon pour pouvoir », dater et signer.

